



# Autoroute Castres-Toulouse

## 7 semaines pour confirmer

L'Enquête publique est en cours du 5 décembre au 23 janvier.

### Pourquoi y participer ?

C'est la dernière étape avant la décision définitive.

Après 20 ans d'attente et de reports, le projet touche enfin au but.

L'objectif d'ouverture de l'autoroute en 2022 est réaliste, le Ministre de l'Environnement l'a confirmé le 2 novembre dernier devant l'Assemblée Nationale.

### Le Tarn a besoin de vous !

80% des Tarnais approuvent et attendent la création de l'autoroute, comme l'a démontré le récent sondage Ifop. Cette adhésion doit maintenant se traduire par une démarche active, en participant à l'enquête publique.

### L'avenir est en jeu

Salariés, demandeurs d'emplois, entrepreneurs, retraités, étudiants : nous sommes tous concernés.

Nous ne pouvons plus accepter d'être le seul bassin de 100 000 habitants à ne pas être relié au réseau autoroutier.

### Comment vous faire entendre

Du 5 décembre au 23 janvier, les registres sont ouverts dans les mairies.  
Tout le monde peut participer.

**Venez dire votre volonté de désenclaver le Sud du Tarn.**

**Venez agir pour la sécurité, pour l'emploi, pour l'avenir de notre jeunesse.**

#### *Pour apporter votre contribution...*

- Des registres à votre disposition dans les mairies de :

Castres - Saïx - Soual - Cambounet sur le Sor Puylaurens  
Cuq Toulza Maurens Scopont - Montcabrier  
Castelmoutou - Gragnague - Verfeil

- Par correspondance :

À l'attention du président de la commission d'enquête, Sous-préfecture de Castres, 16 Bd Clémenceau - BP 20425 - 81108 Castres CEDEX

- Sur internet :

Registre électronique sur :  
<http://www.tarn.gouv.fr>

**Plus d'infos sur [www.via81.fr](http://www.via81.fr)**